

# COMPAGNIE AGRICOLE D'AFRIQUE

SOCIÉTÉ CONGOLAISE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE  
SIÈGE SOCIAL : COSTERMANSVILLE (KIVU CONGO BELGE)  
SIÈGE ADMINISTRATIF : 112, RUE DU COMMERCE, BRUXELLES

REGISTRE DU COMMERCE :  
COSTERMANSVILLE 424

Sake LE 7 Septembre 1954.

B. P. N° D. Sp. Goma

KIVU - CONGO BELGE

N° 33 SAK/A.T.  
Plainte c/MABURAKINDI

Monsieur l'Administrateur Territorial  
de KILOTSHE

Monsieur l'Administrateur Territorial  
de RUHENGARI

Monsieur l'Administrateur,



J'ai l'honneur de déposer plainte contre le tra-  
vailleur contracté à la CADA Sake (Usine) :

Nom : MABURAKINDI  
Prénom : -  
Père : Mahame  
Mère : Nyiramivumbi

Origine

Village ou colline : Ruhengeri  
Chefferie : Kamali  
Territoire : Ruhengeri  
District : Kigali  
Province : Ruanda-Urundi

Cet homme avait terminé son contrat et je l'avais  
envoyé à Kiotshe afin qu'il obtienne son passeport de  
mutation. Or il ne s'est plus représenté pour obtenir son  
licenciement.

Cet homme était encore redevable à la CADA de la  
somme trente-deux francs (32 frs).

En effet, la CADA avance à ses travailleurs l'argent  
de l'impôt jusqu'à concurrence de 120 francs.

Cet argent leur reste acquis à titre de prime s'ils  
ne demandent pas leur licenciement à la fin de leur année  
contractuelle.

Dans le cas contraire ils doivent rembourser cette  
somme avant d'être licenciés.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Terri-  
torial, l'assurance de mes sentiments très distingués.

L'Agent Principal

J. BARDIAUX

Ruhengeri le 27 nov 1954

K'Umutware w'intara K A M A R I

Ndakuramutsa,  
Ndakwishyeshya ko ugomba gushaka uyu muntu  
ukamunzaniya k'uwa mbere mu gitondo.

Nom	MABURAKINDI
Père	Mahame
Mère	Nyiramiyumbi
cilline	Ruhengeri
Chefferie	Kamali

nze.

Umushakane ubigira cyane, ndamushaka vuba bidati

Njye Bwana ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE, a, i.

M. POCHE. A. T. A. Ppl

p. o A. MULEGO S. I

